

Réf: Dossier 378833

Avis de constitution

SOCIETE « COCOTTE PRESTATIONS »

Siège SONGON-ADIAPO MORONOU, Lot 330, Ilot
3109

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COCOTTE PRESTATIONS »

Objet : - Travaux de construction et entretien de bâtiment,

- Entretien d'espace vert,
- Prestation de services et divers,

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et vente de tous biens meubles et immeubles. -l'emprunt de toutes sommes auprès de vous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie toute ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social SONGON-ADIAPO MORONOU, Lot 330, Ilot
3109

Dirigeant(s) M KOUASSI ANEYE MATHURIN (GÉRANT)

RCCM : n° CI-DAB-01-2024-B13-00128 du 27/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 27/01/2025

